

ÉPREUVES DE REPÊCHAGE SÉLECTION EN ÉQUIPE DE FRANCE D'APNÉE EAU LIBRE 2021
Objectif : Championnat du Monde – Kas (Turquie)

Le comité de sélection en équipe de France d'apnée eau libre réuni le 23 juillet 2021 a acté la décision suivante :

Constats :

- ✓ Le contexte particulier de la pandémie COVID-19 n'a pas permis à l'élite nationale de préparer dans les meilleures conditions les épreuves sélectives en équipe de France d'apnée eau libre.
- ✓ Le championnat du monde d'apnée piscine s'est déroulé à la même période que le championnat de France d'apnée eau libre, situation qui n'a pas permis aux sportifs en capacité de « doubler » de satisfaire les conditions de sélection en équipe de France d'apnée eau libre.
- ✓ Un collectif national relève doit être constitué pour préparer l'avenir.

Il est par conséquent proposé aux sportifs qui le souhaitent de participer à l'une ou l'autre des 2 compétitions de repêchage :

- ✓ **Mediterranean Cup- Open CMAS - Championnat d'apnée eau libre** (Cefalu, Palerme) qui se déroulera du 25 au 29/08/2021
- ✓ **Riva Del Garda (Italie) - Championnat d'Italie d'apnée eau libre** (lac de Garde) qui se déroulera du 3 au 5/09/2021
- ✓ **Kalamata (Grèce) - Etape n°2 du Grand Prix Mondial CMAS** (coupe d'Europe) qui se déroulera du 12/09 au 19/09/2021

Conditions :

- Organisation libre (encadrement, déplacement, hébergement, restauration...)
- Pas d'aide financière fédérale.

Les sportifs qui réaliseront les minimas sélection 2021 et des performances sur l'une ou l'autre de ces 2 compétitions leur permettant potentiellement :

- ✓ **Elite : d'être médaillé au championnat du monde**
- ✓ **Relève (moins de 30 ans) : d'être finaliste (dans les 8)**

Seront repêchés en équipe de France d'apnée eau libre 2021 et participeront au championnat du monde de Kas.

Merci de signaler au DTN au plus tard le 15 août 2021 votre participation à l'une de ces 2 actions

Meilleures salutations sportives

Le Directeur Technique National
Richard THOMAS

Copies :

Président CN AP

Entraîneurs nationaux fédéraux et intervenants concernés.